

Le disque dur de l'occupation

**Simone
Bifton**

Dans le quotidien *Haaretz* du vendredi 20 novembre, une photographie dont la force est telle que je regrette de ne jamais avoir eu la bonne idée de prendre moi-même un cliché de ce genre. Il suffisait d'y penser, de demander l'autorisation de passer quelques instants dans n'importe quel bureau de l'administration civile (c'est-à-dire de l'administration militaire) en Cisjordanie (rien de plus facile lorsqu'on dispose d'une carte de presse, d'un passeport israélien et d'une identité juive incontestée et incontestable), et d'appuyer sur le déclic. Oui, j'aurais voulu la prendre moi-même, cette photo qui illustre si bien plusieurs des caractéristiques essentielles, non seulement de l'occupation israélienne, mais aussi et surtout du véritable rapport de force passé, présent, et sans doute à venir entre Israéliens et Palestiniens.

Un soldat israélien, photographié de dos, portant gilet pare-balles sur l'uniforme et fusil Galil en bandoulière, est assis devant un écran d'ordinateur. La crosse du fusil sur les genoux, la main droite posée sur le clavier, la gauche tendue pour prendre le papier plié en quatre que lui tend une femme palestinienne à travers l'ouverture d'un guichet. La femme, voilée de noir, regarde le soldat. Le garçon ne regarde pas la femme, il a les yeux rivés sur son écran, il la perçoit à travers les données répertoriées par son disque dur.

Ce soldat est un « *jobnik* », c'est-à-dire, dans le jargon militaire israélien, un mollasson, un garçon qui s'est arrangé pour ne pas faire partie d'une unité combattante. Le *jobnik* passe son service actif ou ses périodes de réserve dans un bureau. Il garde les mains propres, ne patrouille pas dans les rues palestiniennes, ne perquisitionne pas, ne se déguise pas en Arabe pour éliminer les « terroristes » et les « clandestins recherchés ». Son face-à-face avec la population indigène se déroule comme on le voit sur cette photographie, des deux côtés d'un guichet ou d'un barrage routier. Certes, le guichet n'a pas l'apparence gaie et colorée d'un bureau de poste ou d'une succursale de banque à Tel-Aviv. On y communique avec ses « clients » à travers des barreaux de fer et des

vitres pare-balles. Mais dans la plupart des cas, le listing dont il se sert ne traite que de choses « anodines » : permis de conduire, taxes municipales ou certificats de naissance.

Le *jobnik* considère donc qu'il ne fait de tort à personne, il peut même prétendre être « de gauche ». Son fusil est destiné à l'autodéfense et il espère bien n'avoir jamais à s'en servir. Son arme véritable, c'est cet écran où s'affiche une liste de noms additionnés de notes, de dates, de chiffres et autres appréciations codées.

La femme a fait la queue pendant des heures pour effectuer une quelconque démarche administrative. Le papier qu'elle a tendu au soldat porte son numéro d'identité et son nom orthographié en hébreu et en arabe. Le soldat va taper le numéro sur son clavier. Quelques secondes plus tard, il saura tout sur elle et sur les membres de sa famille. Tout, c'est-à-dire tout ce qui a paru digne d'intérêt à l'administration « civile » et aux services de sécurité. Le disque dur de l'occupation, c'est le fichage au service du contrôle, la technologie au service de l'exploitation, la statistique au service de la force.

Dans l'article illustré par cette photographie, la formidable correspondante permanente de *Haaretz* à Gaza¹ relate le cas de M. A., 35 ans, qui a travaillé en Israël pendant vingt et un ans,

1. En bientôt trente ans d'occupation, la presse israélienne a donné naissance à une catégorie particulière de journalistes, les « correspondants en territoires occupés », parmi lesquels on trouve le pire (ceux qui se contentent d'agencer plus ou moins adroitement les « fuites » qui leur sont fournies par leurs amis au sein des services de sécurité) comme le meilleur (ceux, comme Dani Litani ou Dani Rubinstein, sans lesquels on ne saurait rien, ou presque, de ce qui s'est passé dans ces régions depuis trente ans). Si je me permets de qualifier le travail d'Amira Hess, correspondante de *Haaretz* à Gaza depuis deux ans, de « formidable », c'est que cette jeune femme réussit depuis deux ans une prouesse quasi quotidienne : transmettre à ses lecteurs une excellente information professionnelle sur une réalité terriblement complexe, dans un style et un ton de grande tenue littéraire, et sans jamais perdre de vue ce qui constitue à n'en point douter son véritable sujet : les gens de Gaza, du plus humble au plus en vue, du plus soumis au plus révolté. Sous sa plume, huit cent mille êtres humains trop souvent traités de « problème » ou de « bombe à retardement » (si ce n'est de « cancer ») retrouvent enfin leur dignité individuelle bafouée. Et cela, faut-il le signaler, sans le moindre soupçon de paternalisme, d'hypocrisie ou de bonne conscience. J'ai eu le plaisir et la chance, il y a quelques mois, de passer une journée avec Amira Hess à Gaza : ce fut pour moi une leçon, non seulement de journalisme, mais d'humilité.

c'est-à-dire depuis l'âge de 14 ans. Il a été travailleur agricole saisonnier, peintre en bâtiment, ouvrier à la chaîne dans plusieurs usines, pompiste dans une station d'essence, aide-mécanicien dans un garage. Homme soumis, gagnant au jour le jour de quoi faire subsister sa famille, il n'a jamais esquissé le moindre geste de révolte qui aurait pu lui valoir d'être arrêté, emprisonné ou même suspecté d'une quelconque activité « subversive ». Jusqu'à ce jour de la fin août 1995 où un soldat en poste au barrage d'Erez lui a annoncé, après avoir tapoté sur son clavier, qu'il était dorénavant « refusé d'entrée » en Israël, et lui a confisqué son permis de travail, une carte magnétique toute neuve qu'on lui avait délivrée sans problèmes quelques jours auparavant.

La journaliste, qui a eu vent au cours des derniers mois de dizaines sinon de centaines de cas de ce genre, a enquêté sur le cas de M. A. Sur la foi de quelles informations cet homme a-t-il été rangé dans la catégorie sans appel des « suspects », refusés d'entrée en Israël, refusés de travail et de pain ? Elle n'a pas réussi à élucider l'affaire, mais a appris beaucoup de choses en chemin. Par exemple, qu'il suffisait qu'un employeur israélien téléphone à qui de droit et fasse part de son inquiétude au sujet du comportement « inhabituel » d'un de ses ouvriers pour que l'information soit répercutée par le Shin Beth dans l'ordinateur de l'administration civile. Une petite conversation de ce genre suffit amplement pour que l'ouvrier perde son permis de travail, ce qui permettra à son employeur de le remplacer à moindre frais en « oubliant » de lui payer son dernier salaire (sans même parler d'indemnités de licenciement). Mais ce n'est pas le cas de M. A., dont l'employeur (un garagiste de la banlieue de Tel-Aviv) a au contraire fait des pieds et des mains auprès des autorités pour qu'on lui « rende » son employé modèle. On lui a fait comprendre qu'il perdait son temps et qu'il ne devait pas « se mêler de tout ça ». L'ordinateur s'est peut-être trompé, ce sont des choses qui arrivent. Ou alors, explique la journaliste, il s'agit peut-être d'un

cas typique de tentative de recrutement d'un nouveau collaborateur. Dans quelques jours ou quelques semaines, lorsque M. A. viendra à nouveau implorer qu'on lui rende sa carte magnétique, un agent du Shin Beth lui proposera de récupérer son permis de travail en échange d'une petite mission. Plusieurs ouvriers dont le permis a été confisqué dans les mêmes circonstances ont raconté à la journaliste qu'on leur avait dit « On peut t'aider, mais il faudra que tu nous aides aussi. »

« En tout état de cause, écrit-elle en guise de conclusion, c'est l'histoire banale d'un homme qui n'a pas même lancé une pierre pendant l'Intifada mais qui a cependant été inculpé et puni par un tribunal improvisé, devant lequel les données engrangées dans un ordinateur par les services de sécurité ont constitué à la fois le réquisitoire et le verdict. Comme des milliers d'autres Palestiniens, il a été condamné sans avoir été avisé des présomptions qui pesaient sur lui, et sans bien sûr avoir eu le droit de se défendre. »

Tout cela, on le sait, n'est pas nouveau. En trente ans d'occupation, les systèmes de fichage, de flicage et de répertoriage des Palestiniens n'ont cessé de se moderniser, au point de friser le ridicule. On pourrait même dire le sublime, si l'on en juge d'après le dernier et suprême raffinement prévu : Les autorités viennent d'annoncer que les cartes magnétiques porteront à l'avenir, non seulement les empreintes digitales mais, aussi... l'empreinte laser de la pupille oculaire des quelques milliers d'heureux élus autorisés à venir travailler en Israël ! En fait, cette boulimie de données « scientifiques » cache l'arbitraire le plus absolu. Comment expliquer, sinon, le fait miraculeux que l'adéquation soit toujours aussi parfaite entre le nombre de travailleurs palestiniens tolérés par les autorités politiques et celui autorisé par les services de sécurité sur la foi de critères « objectifs » ?

Non, tout cela n'est pas nouveau. Mais ce qui m'a rempli d'effroi à la vue de cette photographie, ce qui m'a poussé à écrire ces quelques feuillets désabusés, c'est de réaliser

soudain avec quelle facilité cela va continuer. En se retirant des territoires occupés, l'armée israélienne emporte ses disquettes avec elle. Pour longtemps encore, et quel que soit le succès ou l'échec du processus que nous sommes en train de vivre, il y aura en Israël-Palestine une société dominante qui pense tout savoir de celle qu'elle a fichée pendant trente ans (alors qu'en fait elle n'a jamais réellement cherché à la comprendre), et une société traquée, quadrillée, qui a intériorisé le sentiment d'humiliation permanente que, sur cette photographie, je vois dans le regard de la femme. Certes, l'information récoltée, tout immense qu'elle soit, est éphémère. Les hommes changent plus vite qu'aucun ordinateur n'est capable de le prévoir. Mais pendant combien de temps les Israéliens continueront-ils de percevoir les Palestiniens à travers un écran, leur sentiment de toute-puissance perpétuellement nourri par une masse de données arbitraires ?

— S. B.